



# *Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale* **COMMUNIQUÉ**

Paris, le 21/07/2014

## **LE CONSEIL D'ÉTAT REJETTE LA REQUÊTE DE LA FGAF**

Suite à l'installation du Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) le 31 janvier 2012, la FGAF avait engagé une requête visant à obtenir l'annulation pour excès de pouvoir de l'arrêté du 31 janvier 2012 portant nomination au CCFP.

Cette procédure, entamée le 2 avril 2012, avait notamment pour objectif de remettre en cause la nomination de la **FA-FPT** au sein de cette nouvelle instance au profit de la FGAF.

L'audience publique de cette affaire s'est tenue le 11 juin dernier. Bruno Collignon, Président de la **FA-FPT**, était présent ce jour là au Conseil d'État.

Le 2 juillet, le Conseil d'État a arrêté sa décision en concluant au rejet de la requête engagée par la FGAF.

Dans un souci de totale transparence et compte tenu que cette décision a été notifiée à l'ensemble des organisations syndicales membres du CCFP, la notification adressée à notre Fédération est accessible sur notre site internet.

